

## Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	MCB1040-A-H21 - Éthique en microbiologie et immunologie
<b>Nombre de crédits</b>	2
<b>Sigle</b>	MCB1040-A-H21
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=190509">https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=190509</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2021
<b>Mode d'enseignement</b>	À distance
<b>Déroulement du cours</b>	Tous les vendredis à 13h30 (sauf exception), il y aura une rencontre synchrone (en direct) d'environ 75 minutes via l'outil ZOOM. Vous aurez du travail à réaliser avant et/ou après chacune de ces rencontres (écoute de vidéos, questionnaires, lectures, etc.). Des indications précises seront disponibles sur notre plateforme de cours StudiUM. Toute l'équipe a travaillé de manière à vous offrir un maximum de flexibilité, mais il est essentiel de faire le nécessaire chaque semaine.
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	Environ de 3 à 6 heures de travail à faire chaque semaine.

Enseignant		
Dre Carolina Alfieri	<b>Titre</b>	Professeure responsable Professeure sous octroi titulaire
	<b>Coordonnées</b>	carolina.alfieri@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours. Pour des préoccupations personnelles, me joindre par courriel.

Dre Anne-Marie Laberge	<b>Titre</b>	Professeure agrégée de clinique
	<b>Coordonnées</b>	anne.marie.laberge@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.

M. Michel Bergeron	<b>Titre</b>	Éthicien retraité et professeur associé
	<b>Coordonnées</b>	m.bergeron@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.

Personne-ressource		
M. Jaafar Amro	<b>Responsabilité</b>	Auxiliaire d'enseignement et modérateur
	<b>Coordonnées</b>	jaafar.amro@umontreal.ca

	<b>Disponibilités</b>	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Mme Fée-Ann C. McNabb	<b>Responsabilité</b>	Conseillère aux programmes d'études
	<b>Coordonnées</b>	fee-ann.chapman.mc.nabb@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Par courriel
TGDE 1er cycle	<b>Responsabilité</b>	Technicien(ne) en gestion des dossiers étudiants
	<b>Coordonnées</b>	tgde-1er-cycle@microim.umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Par courriel

## Description du cours

<b>Description simple</b>	Principes et théories fondateurs de la bioéthique. Enjeux de l'intégrité en recherche. Sujets d'actualité généraux et spécifiques en bioéthique pour les étudiants en microbiologie et immunologie. Cours équivalent(s) : BIO3002 et MCB3040.
<b>Description détaillée</b>	Ce cours d'introduction couvre la base théorique de la bioéthique et met l'accent sur l'application en ciblant des thématiques spécifiques au domaine de la microbiologie, virologie, infectiologie et santé publique. Des thématiques plus larges seront également élaborées, telles que l'éthique en lien avec l'utilisation de l'animal de laboratoire, l'éthique et l'environnement, l'éthique des banques tissulaires et des banques de données personnelles, l'éthique et l'intelligence artificielle, l'éthique de la recherche clinique, ainsi que l'intégrité en recherche. Les défis éthiques particuliers à l'utilisation des cellules souches embryonnaires seront aussi couverts ainsi qu'un discours sur les normes éthiques applicables en greffes d'organe pour définir la mort chez le donneur.
<b>Place du cours dans le programme</b>	Cours obligatoire de 1re année pour les étudiants inscrits au programme d'études de Baccalauréat en microbiologie et immunologie (1-500-1-0).  Cours offert au trimestre d'hiver.  Cours équivalent(s) : BIO3002 et BCM3515

## Apprentissages visés

<b>Objectifs généraux</b>	L'objectif général de ce cours vise à familiariser les étudiants avec les bases, théories et principes de la bioéthique. Plus
---------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

particulièrement, ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la dimension « éthique » associée au domaine de la microbiologie et des sciences connexes.

**Objectifs d'apprentissage** À la fin du cours, les étudiants devraient être en mesure de:

Apprendre les concepts saillants et le vocabulaire de la bioéthique.

Avoir un aperçu de la dimension « éthique » associée au domaine de la microbiologie et sciences connexes.

Utiliser l'éthique du discours pour résoudre les mises en situation.

## Calendrier des séances

8 janvier 2021	<b>Titre</b>	Introduction, objectifs du cours, définitions, historique, textes fondateurs (C. Alfieri)
	<b>Contenus</b>	Objectifs de la séance: Connaître le contexte historique et la prise de conscience qui a donné naissance à la bioéthique. Introduire les textes fondateurs en bioéthique. Introduire les théories et les principes saillants de la bioéthique. Présenter l'étude Tuskegee.
	<b>Activités</b>	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 14h00 (exceptionnellement pour vous permettre de faire la préparation de cette première séance de cours de l'année 2021)
15 janvier 2021	<b>Titre</b>	L'éthique et l'animal de laboratoire (C. Alfieri)
	<b>Contenus</b>	Objectifs de la séance: Se familiariser avec les perspectives historiques « pour » et « contre » l'expérimentation animale Connaître le Principe des Trois R (Remplacement, Réduction, Raffinement) Savoir appliquer les normes de l'éthique animale dans la recherche, l'enseignement et les tests
	<b>Activités</b>	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 13h30.

22 janvier 2021	<b>Titre</b>	La bioéthique de l'environnement (C. Alfieri)
	<b>Contenus</b>	Les objectifs de la séance: Connaitre les grandes lignes sur l'historique et la philosophie de la protection environnementale. Savoir distinguer les 4 théories courantes sur l'éthique de l'environnement.
	<b>Activités</b>	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 13h30.
29 janvier 2021	<b>Titre</b>	La bioéthique en santé publique et en maladies infectieuses (C. Alfieri)
	<b>Contenus</b>	Les objectifs de la séance: Comprendre les enjeux particuliers à la santé publique, dans le cadre des maladies contagieuses. Connaître les principes applicables en éthique de la santé publique. Discuter l'étendu du devoir des professionnels de la santé à fournir des soins lorsqu'en situation de risque élevé.
	<b>Activités</b>	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 13h30.
5 février 2021	<b>Titre</b>	Le scandale du sang contaminé (C. Alfieri)
	<b>Contenus</b>	Les objectifs de la séance: Comprendre les raisons du scandale et les principes sous-jacent le nouveau système du sang tels que postulés par la Commission Krever Comprendre la notion du « risque » en santé publique, et savoir quand appliquer le principe de précaution en gestion de risque
	<b>Activités</b>	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 13h30.
12 février 2021	<b>Titre</b>	Biobanques et tests génétiques (A.-M. Laberge)
	<b>Contenus</b>	Les objectifs de la séance: Comprendre les enjeux éthiques et génétiques à travers les exemples des biobanques et du dépistage néonatal.
	<b>Activités</b>	Des activités asynchrones seront à réaliser avant

		et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 13h30.
19 février 2021	<p><b>Titre</b> Études de cas et révision (C. Alfieri)</p> <p><b>Contenus</b> Les objectifs de la séance: Présenter les types de questions qui paraîtront sur l'examen intra Répondre aux questions des étudiants, ceci en guise de révision pour l'examen intra</p> <p><b>Activités</b> Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 13h30.</p>	
19 mars 2021	<p><b>Titre</b> L'embryon et l'éthique de début de vie (C. Alfieri)</p> <p><b>Contenus</b> Les objectifs de la séance: Comprendre la nature des cellules souches et leur provenance. Connaître les enjeux éthiques associés à l'utilisation de l'embryon en recherche et en thérapie. Se familiariser avec les débats entourant l'embryon et l'éthique du début de la vie.</p> <p><b>Activités</b> Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 13h30.</p>	
26 mars 2021	<p><b>Titre</b> L'éthique en recherche et intelligence artificielle (M. Bergeron)</p> <p><b>Contenus</b> Les objectifs de la séance: Comprendre ce qu'est l'éthique appliqué Connaitre les valeurs et principes de l'éthique en recherche et en intelligence artificielle S'initier à la démarche éthique</p> <p><b>Activités</b> Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 13h30.</p>	
9 avril 2021	<p><b>Titre</b> L'Éthique de la recherche avec les êtres humains et l'intégrité en recherche: plagiat, fraude et conflits d'intérêt (C. Alfieri) -</p> <p><b>Contenus</b> Les objectifs de la séance: Définir la recherche clinique Avoir un aperçu du cadre normatif légal et éthique en recherche clinique.</p>	

		<p>Connaître les valeurs clés en recherche scientifique et les obligations des chercheurs et de leurs institutions.</p> <p>Connaître les types d'inconduite en recherche scientifique.</p> <p>Savoir identifier un conflit d'intérêt</p>
	<b>Activités</b>	<p>Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours.</p> <p>Séance synchrone sur ZOOM à 13h30.</p>

16 avril 2021	<b>Titre</b>	La greffe d'organes et l'éthique de fin de vie (C. Alfieri)
	<b>Contenus</b>	<p>Les objectifs de la séance:</p> <p>Comprendre les enjeux éthiques particuliers à la greffe d'organes</p> <p>Connaître les critères utilisés pour définir la mort du donneur en greffe d'organes cadavériques</p> <p>Comprendre les notions de justice applicables à la distribution de ressources rares</p>
	<b>Activités</b>	<p>Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours.</p> <p>Séance synchrone sur ZOOM à 13h30.</p>

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Évaluations

Calendrier des évaluations		
12 mars 2021	<b>Activité</b>	Examen Intra mixte avec questions de type choix multiples et à courtes réponses portant sur les contenus du 8 janvier au 19 février inclusivement.
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	
	<b>Critères d'évaluation</b>	À déterminer
	<b>Pondération</b>	50%
9 avril 2021	<b>Activité</b>	Le travail écrit consistera à faire l'analyse de

		mises en situation avec votre groupe désigné.
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Mettre en pratique les notions apprises en séances asynchrones. Apprendre à utiliser l'éthique du discours pour résoudre la mise en situation.
	<b>Critères d'évaluation</b>	Seront fournis par StudiUM, et lors des séances synchrones.
	<b>Pondération</b>	10%

30 avril 2021	<b>Activité</b>	Examen final mixte (choix multiple, courte réponse, et/ou mise en situation)
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	
	<b>Critères d'évaluation</b>	À déterminer.
	<b>Pondération</b>	40%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à une évaluation</b>	Toute absence lors d'un cours comportant une évaluation doit être justifiée en utilisant le formulaire CHE_ Absence_Évaluation sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant. Le formulaire dûment rempli et les pièces justificatives doivent être soumis dans les sept jours suivant l'absence (art. 9.9 du Règlement des études de premier cycle). La décision sera rendue après vérification des documents soumis.
<b>Dépôts des travaux</b>	Les travaux doivent être remis (afficher « remis pour évaluation ») sur StudiUM avant la date de tombée indiquée, sans quoi les pénalités pour retard seront imposées. Un retard dans la remise des travaux entraîne 10 % de pénalité sur la note du travail par jour de retard. Au 10e jour de retard, la note 0 est attribuée pour le travail. Il est donc de votre responsabilité de remettre à temps vos travaux.
<b>Matériel autorisé</b>	Aucune documentation autorisée pour les examens (intra et final).
<b>Qualité de la langue</b>	Les travaux doivent être présentés en français. La qualité de la langue française et la capacité à utiliser la terminologie adéquate sont évaluées. Un texte jugé incompréhensible par le correcteur pourra être

<b>Seuil de réussite exigé</b>	pénalisé jusqu'à concurrence de 10% de la note du travail. D (50%)
--------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

## Rappels

Dates importantes	
<b>Modification de l'inscription</b>	29 janvier 2021
<b>Date limite d'abandon</b>	19 mars 2021
<b>Fin du trimestre</b>	30 avril 2021

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
<b>Enregistrement des cours</b>	Les séances synchrones sur Zoom seront enregistrées, chapitrées puis rendues disponibles sur Studium dans les jours suivants la séance. Si vous ne désirez pas apparaître dans les enregistrements, gardez votre caméra fermée et utilisez le clavardage sur ZOOM ou les forums sur StudiUM pour poser vos questions.
<b>Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents</b>	<p>Idéalement, disposer d'un ordinateur ou d'une tablette capable de fonctionner avec Internet haute vitesse (pour faciliter le visionnement des vidéos et la participation aux séances synchrones). Vous aurez aussi besoin d'écouteurs et d'installer le logiciel Zoom sur votre appareil.</p> <p>Pour accéder à votre environnement d'apprentissage StudiUM, il est recommandé d'utiliser le navigateur Chrome de Google ou encore Firefox de Mozilla.</p> <p>Pour accéder aux ressources de la bibliothèque, vous devez installer le Proxy de l'UdeM sur votre appareil.</p> <p>Par ailleurs, en tant qu'étudiant de l'UdeM, vous pouvez télécharger gratuitement la suite Office 360.</p>

## Ressources

Ressources obligatoires
<b>Documents</b>
<b>Ouvrages en réserve à la</b>



## bibliothèque

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

**Centre de communication écrite** <http://cce.umontreal.ca/>

**Centre étudiant de soutien à la réussite** <http://cesar.umontreal.ca/>

**Services des bibliothèques UdeM** <https://bib.umontreal.ca/>

**Soutien aux étudiants en situation de handicap** <http://bsesh.umontreal.ca/>

## Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

**Règlement des études** <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

**Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap** [https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour

justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

**Site Intégrité** <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

**Les règlements expliqués** <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

## Autres

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.